

Année scolaire 2023-2024

Ré-inscription au LP Louis Guilloux en 1ère pro : Cuisine, Commercialisation et Service en Restauration Accueil, Commerce

Mercredi 28 juin : Salle polyvalente

De 13h30 à 16h30

NOUVELLE DEMARCHE RESTAURATION :

A faire avant le mercredi 28 juin

Merci de vous reporter à la page du site internet du lycée :

<https://lycee-des-metiers-louis-guilloux.fr/le-lycee/>

Noter le numéro de la tranche tarifaire, déterminée par le calcul issu de l'inscription sur le site de la Région.

PIECES A APPORTER

- ❑ Copie pièce d'identité, si elle a été renouvelée depuis septembre 2022
- ❑ Gestion : RIB, **obligatoirement** + Attestation de quotient familial CAF/MSA (si allocataire) ou avis fiscal 2022 pour les autres + **Numéro de la tranche tarifaire** déterminé après inscription sur le site de la Région
- ❑ Infirmier : photo
Si vous souhaitez transmettre des documents confidentiels, merci de les mettre sous enveloppe cachetée en indiquant les nom et prénom de votre enfant
- ❑ Contribution facultative FSC : 10 € par chèque à l'ordre du Foyer Socio-éducatif

BOURSE : Pour les élèves boursiers, la reconduction de la bourse est automatique lors du passage dans la classe supérieure, il n'y a aucune démarche à effectuer.

Les non boursiers peuvent faire une demande, à la rentrée, connexion Educonnect ou retrait d'un dossier papier au secrétariat de scolarité.

RECENSEMENT : **obligatoire à partir de 16 ans**. L'attestation de recensement ou le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté, vous sera réclamée pour l'inscription à l'examen, renseignez-vous auprès de votre mairie dès les 16 ans de votre enfant (*sauf pour les élèves étrangers*).

TRANSPORTS : Réseau BREIZHGO : l'inscription se fait en ligne sur le site breizhgo.bzh jusqu'au 17 juillet